

**Mairie de POIROUX 85440**  
**116 rue du Payré**  
**Département de la Vendée**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27-11-2023

**N°87-2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 21/11/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Frank RABILLE, Karine GAZEAU, Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Absents ou excusés :

Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON

Secrétaire : Annie RENOUF

**87-2023 : CONVENTION N°2023.ECL.1187 AVEC LE SYDEV - TRAVAUX DE  
RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - OPERATION DE SUPPRESSION DE  
BOULES 1<sup>ER</sup> GENERATION SUR CANDELABRE**

Mr le Maire donne la parole à Mr CHUSSEAU Francis, adjoint à la voirie.

Mr CHUSSEAU présente une convention du SYDEV proposant la suppression d'une boule sur un candélabre chemin des écoliers dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public. Il présente le devis du SYDEV qui s'élève à 1 228.00 € de participation à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide la convention du SYDEV proposant la suppression d'une boule sur un candélabre chemin des écoliers dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public pour une participation de la commune de 1 228.00 €

- autorise Mr le Maire et/ou un adjoint à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 15/12/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

